

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 22 septembre 2014

Date convocation : 15/09/2014

Excusés - Absents : PORCHIS Christian, JEAMBRUN Stéphane.

1-Renouvellement CDD de l'agent chargé de la gérance de l'Agence Postale Communale : Information est donnée du terme du contrat à durée déterminée de Chantal ASSIE, adjoint administratif, chargée de la gérance de l'APC, le 12 octobre prochain.

Accord à l'unanimité, pour renouveler ce contrat de 15/35°, sur les mêmes bases pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12/10/2016.

2- Modifications statutaires de la Communauté de Communes du Carmausin et Ségala Carmausin :

Accord à l'unanimité sur les modifications statutaires de la CCCSC, portant sur les compétences optionnelles « logement et cadre de vie » en vue de la prochaine opération d'OPAH et « assainissement autonome » SPANC afin d'étendre cette compétence sur l'ensemble du territoire de la CCCSC.

3- PVR Rue de Tréban – Signature convention Sarl LOTI 81 : Accord à l'unanimité pour signer la convention de paiement par anticipation de la PVR rue de Tréban concernant le projet de lotissement de la Sarl LOTI 81. La PVR à encaisser est de 3 965 €.

4- Questions diverses :

***Ancien presbytère 8 Place de l'Eglise :** Accord à l'unanimité pour relancer le projet de signature d'un bail à réhabilitation avec le PACT du Tarn. Le PACT prend en charge la réhabilitation en créant 2 duplex avec entrées indépendantes. Il assure ensuite pendant la durée du bail de réhabilitation la gestion locative de ces 2 appartements. Cette solution permet à la commune de réhabiliter un bâtiment et d'accueillir 2 nouvelles familles.

***Lotissement Puech Redon :** première réunion de chantier le jeudi 25/09 à 9h00 sur le terrain. Il va falloir définir le prix de vente des lots afin de réaliser une brochure à distribuer aux constructeurs et agences immobilières; pour faire connaître l'existence du nouveau lotissement communal.

Michel KOSTIW quitte la réunion.

Il est décidé de former une commission chargée de définir le prix de vente afin de le soumettre au prochain conseil municipal. Les personnes suivantes se proposent : Rolande Azam ; Jean Soler, Françoise Emeriaud, Christian Porchis, Philippe Marié et Benoit Ravailhe.

***Fusillés pour l'exemple de la guerre mondiale de 1914-18 :** Accord à l'unanimité pour demander au Président de la République : Que la France prononce officiellement la réhabilitation des 650 « fusillés pour l'exemple » de la guerre de 1914-1918.

***Soutien au notariat français : accord à l'unanimité des suffrages exprimés (4 pour, 0 contre et 8 abstentions) pour**

- soutenir les notaires de France dans leur action visant à défendre la sécurité juridique des français,
- exprimer notre volonté de conserver la protection garantie par le Notaires de France dont bénéficient les français lors de la réalisation d'actes importants pour leur vie personnelle et professionnelle,
- exprimer notre volonté de conserver en France un service public universel garantissant sur tout le territoire l'égalité de tous devant le droit,
- adresser la présente délibération de soutien à M. le Président de la République

***Taxe d'aménagement :** Il y aura lieu de délibérer avant le 1° novembre sur la taxe d'aménagement dont les taux ont été votés pour 3 ans fin 2011. Les personnes formant la commission qui travaille sur le lotissement, prépareront les propositions à soumettre au prochain CM.

***SERC** : il est évoqué et discuté le problème des coupures et micro coupures régulières sur le territoire. Ces faits ont déjà été signalés par le passé à la SERC et au SIER Tanus... Il est décidé d'adresser un courrier au directeur de la SERC.

* **Travaux Eglise Tanus** : Les travaux de peinture commencent mi-octobre, la réfection des vitraux doit se faire au préalable. Les paroissiens sont informés et doivent enlever le mobilier de l'église.

* **Alertes météo** : comment s'organiser pour alerter la population en cas d'alertes météo, mais aussi coupure d'électricité, d'eau, etc. La diffusion de l'information venant de la mairie pourrait être transmise à des ilotiers responsables de la transmission aux habitants d'un ilot prédéfini. A cet effet, il faudrait ensuite rassembler les adresses mél et le n° de portable, chacun s'engageant à en faire un usage restreint et respectueux de la vie privée des personnes.

* **Transports collectifs** : Depuis début septembre, aucun bus ne dessert la commune de Tanus en ligne régulière. Un courrier sera adressé au Conseil Général, Conseil Régional et à la Communauté de Communes du Carmausin et Ségala Carmausin, afin de les alerter sur ce problème et de nous aider à trouver une solution.

* **Commémoration du 11 novembre** : elle aura lieu le dimanche 16 novembre et commémorera le 100° anniversaire de la 1° guerre mondiale. Une exposition d'objets divers ayant appartenus à des anciens combattants est prévue pour la 1° quinzaine de novembre à la mairie. Les personnes intéressées par cette opération sont les bienvenues ; prendre contact avec Rolande AZAM.

* **Utilisations de phytosanitaires par les collectivités** : des aides de l'agence Adour Garonne sont disponibles pour aider les communes à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbant). Ces aides peuvent aller de 50 à 30 % des investissements selon les situations et engagements des communes.

* **Containers poubelles** : nécessité de reprendre le dossier de mise en place de caches containers. Françoise Emeriaud contacte le centre social de Vaour qui a travaillé sur un projet similaire.

* **Syndicat Mixte du bassin versant de la de rivière Viaur** : il propose une intervention en CM pour présenter l'ample éventail des actions du syndicat dans le cadre du contrat de rivière Viaur. Accord du CM qui accueillera Karine LACAM lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 23h35

Madame le Maire de Tanus, Rolande AZAM

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Rolande Azam'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE TANUS' around the top edge and '1911' at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a rooster, which is the coat of arms of the commune of Tanus.